

Vendredi 17 septembre 2021,

## Renoncement

En cette période de rentrée, la [Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#) dénonce le renoncement gouvernemental à propos du [grand projet de loi relatif à l'autonomie](#) ainsi que sur [l'accessibilité numérique des sites les plus utilisés](#) par les français.

Pour Anne Renoud, Présidente de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, il s'agit plus que d'un renoncement, c'est là une vraie déception, une rupture du contrat de confiance.

« Entre les deux tours de l'élection présidentielle dernière, le candidat Emmanuel Macron avait choisi de faire de la situation des personnes handicapées sa carte blanche dans le débat qui l'opposait à Marine le Pen. Force est de constater en cette fin d'année 2021 que nos grandes espérances peuvent légitimement être déçues. C'est tout d'abord le **renoncement à lancer dès cette fin d'année la grande loi relative à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées**, loi sans cesse annoncée et sans cesse reportée. C'est là une vraie déception qui ne permet pas d'apporter les réponses appelées pourtant par l'urgence de bien des situations. Autre déception, celle relative à la révision des objectifs sur la mise en accessibilité des sites internet les plus utilisés par les français. »

Il faut rappeler que l'ancien Secrétaire d'État au numérique, Cédric O avait fixé un objectif lors de la dernière conférence du handicap du 11 février 2020, celui de rendre 80% de ces sites accessibles. Aujourd'hui, Amélie de Montchalin qui lui succède ramène cet objectif à 39%.

Pour les Aveugles de France, c'est inacceptable : « Nous sommes à la veille de la rentrée universitaire. Chacun sait l'importance du numérique au niveau des études, de l'accès au savoir. Déjà l'objectif affiché par Cédric O était notoirement insuffisant au regard des directives européennes et des besoins réels des personnes. **Diviser cet objectif par 2 est franchement inacceptable. C'est là la rupture d'un engagement dont nous saurons nous souvenir en temps voulu.** »

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rappelle que l'objectif fixé portait sur les 250 sites les plus utilisés par les français alors que des milliers de sites sont en réalité concernés.

## Contact presse

Ana PEREIRA,  
Responsable de Communication  
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62  
Email : [a.pereira@aveuglesdefrance.org](mailto:a.pereira@aveuglesdefrance.org)

Kelly BERRIAT,  
Chargée de communication  
Téléphone : 01 44 42 91 90  
Email : [k.berriat@aveuglesdefrance.org](mailto:k.berriat@aveuglesdefrance.org)

